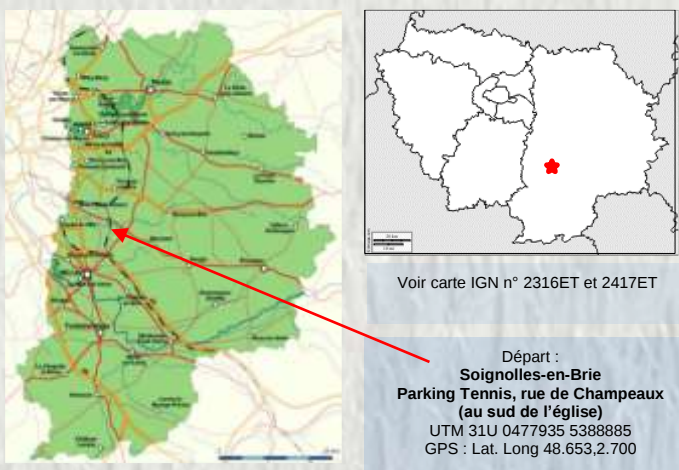


Oh Gué, Oh Gué !

L'Yerres est une petite rivière imprévisible et fréquemment en crue. Tantôt large lors de ses débordements, tantôt étroite, elle se franchit à Soignolles-en-Brie par trois gués, praticables en dehors des périodes de crue, et par un grand pont. Les gués sont bien connus des randonneurs. Autrefois l'indication de leur emplacement était précieuse pour la marche. Ils étaient déjà répertoriés au XII^{ème} siècle dans le *Codex Calixtinus* (ou Livre de Saint Jacques) pour les pèlerins de Compostelle. Les ponts étaient plutôt rares, les gués restaient le moyen le plus facile pour traverser les rivières. Encore fallait-il les connaître et qu'ils soient soigneusement entretenus. Autres témoins de cette histoire d'eau : les lavoirs et les moulins souvent tout proches des précieux gués.



Un gué sur l'Yerres _ photo CP®



Accès : Soignolles-en-Brie, à 14 km au nord de Melun par la D471 et la D130

Informations pratiques : Epicerie, boulangerie, boucherie-charcuterie. Transport en commun : bus Transdev n° 21 (Boissy-St-Lèger - gare / Verneuil-l'Etang - gare), 30A (Tournan-en-Brie - gare / Melun - gare). Dénivelés : total : 78m, mini : 60m, maxi : 90m.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de déchets.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Soignolles-en-Brie Les gués sur l'Yerres



L'Yerres- ancien pont d'une seule dalle (perré) doublant un gué Photo : M.R ®

L'Yerres est certainement l'une des rares rivières de France à se traverser encore à gué. Une expérience surprenante à réaliser. Préférez-vous le pont ou marcher légèrement dans l'eau ?

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Mise à jour - Décembre 2021 -



7,5 km



2 h 1/4



Jaune



Facile

Les gués sur l'Yerres

- 1 Descendre vers l'Yerres, emprunter la passerelle pour franchir la rivière et suivre à gauche le chemin du Cornouiller. Rejoindre le carrefour routier à gauche.
- 2 Se diriger vers Coubert par la route à droite sur 25 m, puis gravir à droite la ruelle de la Burelle. Tourner à droite, puis à gauche, et franchir le pont sur l'ancienne voie ferrée.
- 3 Prendre à droite le chemin des Rougettes sur 200m, descendre l'escalier à droite et emprunter à gauche le chemin des Roses (ancienne voie ferrée). Passer sous le pont routier
- 4 Avant le pont sur l'Yerres, partir à gauche. Le sentier passe au pied des propriétés, monte, puis continue en lisière jusqu'à Solers.
- 5 A l'embranchement, dévaler le chemin à droite vers l'Yerres, franchir le pont Bossu, prendre le chemin dans le prolongement sur 80m, puis tourner à gauche. Continuer jusqu'à l'intersection en T.
- 6 Prendre le chemin à droite. Après 800m, passer sous l'ancienne voie ferrée et poursuivre. Monter par la route à gauche et entrer dans Barneau. A la croix de la Trinité (menhir) tourner à droite puis à gauche. Devant le portail du château, emprunter la rue à droite.
- 7 A l'extrémité du mur du château, escalader la sente à gauche et poursuivre par le sentier sur 1,5 km. Par la route, dépasser le cimetière et rejoindre à droite le parking.



Soignolles : nouvelle passerelle sur l'Yerres – Photo : C.P ©



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".